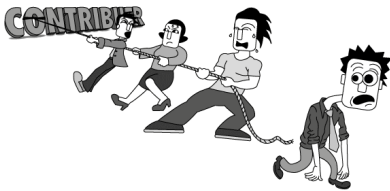




TEMPO

Ateliers éditoriaux : la grande mascarade

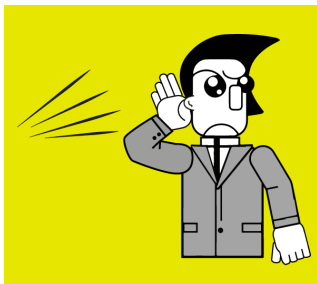


Le projet Tempo poursuit son chemin, sans aucune prise en compte de l'inquiétude et de la défiance des salarié.e.s. Dans quatre petits mois, les antennes régionales vont être complètement bouleversées. « **Mais pas de panique, vous aurez votre mot à dire sur les contenus proposés** » promet la direction.

Des « ateliers éditoriaux » ont donc commencé dans les stations de France 3. Quelques réunions organisées entre midi et deux, sur le temps de pause des salarié.e.s, qui sont invité.e.s à y participer sur la base du volontariat. 1h30 de réunion, sur le temps personnel, pour révolutionner nos contenus. De qui se moque-t-on ? Cela ressemble plus à une mascarade qu'à une consultation sincère des équipes de fabrication.

Le comble, ces ateliers semblent surtout servir à faire accepter le pire aux salarié.e.s :

- Pas assez de moyens pour combler le temps d'antenne ? **Il faudra multiplier les directs pendant les tournages !**
- Pas assez de temps pour faire un travail journalistique rigoureux ? **Il faudra revoir notre exigence à la baisse !**



Quant aux questions posées à la volée, **pas de réponse aux inquiétudes légitimes** sur les horaires à rallonge des différents corps de métiers, ni sur le risque de dilution de l'information régionale !

Pour Sud, ces ateliers sont révélateurs du mépris que porte la direction aux équipes. Les journalistes ressortent de ces ateliers avec un goût amer, le sentiment de ne pas être considéré.e.s ni écouté.e.s, et **la peur de voir nos éditions se transformer en télé-préfecture**, faute de temps de préparation des sujets.



Les études montrent que les Français et les Françaises tiennent à leurs médias locaux et qu'ils leur accordent une confiance supérieure aux autres.

Pourquoi prendre le risque de briser cette confiance ? Pourquoi saboter notre travail, à l'heure où notre financement est remis en question ?

***Sud* demande à nouveau le retrait du projet Tempo,
au nom de la qualité des contenus
et du bien-être des salarié.e.s.**